

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 6

Artikel: Une toile spéciale pour mouchoirs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LE PETIT MOUSSE

LE z'affère l'ant tot parâi bin tsandzi du lè z'autro iâdzo qu'on n'êtai que dâi petit bouibo moquâo et dêpatolhiu. Dein clli teimps quie on sè crayâi qu'on trovâve lè z'einfant dein lè tchoû. Quand la mère allâve âo plliantâdzo, on guegnive derrâi ti lè toraillon de tchoû marcelin se on vayâi pas on petit frère âo bin onna petita chëra. Ein apri, on no desâi que l'êtai dein lè cudre que lè z'einfant vegnant et que dein lè pllie groche lâi avâi dâi besson.

— Mère, qu'on desâi, iô m'a-to trovâ ?

— Dein onna cudra ! te le sâ prâo ! âo fond dâo courti.

— Et nion ne m'avâi jamé vu dévant tè ?

— Na, nion.

— Adan, quemet a-to su que m'appelâvo Marc à Louis ?

La mère répondâi pas, no baillive on bocon de catseniarda et on peinsâve à dâi z'autro z'affère. Quand noutron père no menâve pè la man po no montrâ on novi petit frère que l'êtai vegnâi outre la né — l'êtai adi outre la né que l'arrevâvant — on êtai tot dzoïâo. Et, quemet on vayâi que po lè petit tsat ein avâi dâi z'on qu'on tiâve et dâi z'autro qu'on gardâve, on demandâve âo père ein lâi montreint lo petit mousse dein son bri :

— Père, stisse, vâo-t-on l'élèva ?

Et âo bounan, quand lo père et la mère no baillivan dâi taquenisse que lo bouneinfant l'âo z'avâi bailli por no, on êtai tot benaise. On lutsêhive de dzoïâo. On êtai tant guié que dâi coup on âobliâve de pas pessî dein sè tsausse et on desâi à la mère ein alleint droumî :

— Mère, l'è bin damâdzo qu'on ausse pas mé d'on père et d'onna mère po avâi dâi moui de present.

Et vâ ! on savâi pas tant de clli commerce, dein noutron villio teimps, po dere quemet lè z'einfant vignant âo mondo. Quand on no desâi que no z'êtai arrevâ on petit bouibo, on demandâve lo premi affère :

— Sébahia se la mère lo sâ ?

Quauque z'annâie apri, on recordâve dein lo catsimo d'Osterwa que lè z'hommo l'avant età fé avoué de la puffa de la terra. N'êtai pe rein question de cudre et de tchoû. On êtai dâi boutte dza prâo grand. Mâ on lâi compregnâi pas mé avoué la puffa qu'avoué lè tchoû. Tot parâi, no seimblîâve que po fère on nègre faillâi que cllia puffa sâi omète de la puffa de tserbon et que lè mère dâi petit bouibo nègre dein l'âo nènè dèvesant avâi, no pas dâo laci, mâ dâo café. Quand on è bouibo, tot parâi Vaité quemet on êtai no, lè mousse de mon dzouven teimps.

N'è pas ora que sant dinse, lè merdâo dâo dzo de vouâ. Attiuta-vâi ! L'autr'hi, monsu Cllioussin que l'avâi on grandzi que s'appelâve Djan Guegnet, ie vâi lo petit bouibo à clli grandzi, lo François, et lâi fâ :

— Accuta, Francelet, vin avoué mè à l'ottô. Tè vu montrâ oquie.

Lo Francelet, que l'amâve bin monsu Cllioussin, l'eimpougne pè la mân. Adan, lo monsu Cllioussin lâi a montrâ dein on bri tot batteint nâovo on tot petit z'einfant que lâi êtai vegnâi doû dzo dévant.

— Vouâite lo galé bouibo que no z'âi atsetâ à Lozena, que fâ lo monsu.

— Vo que vo z'ite retso, so repond lo Francelet, vo lè z'atsetâ à Lozena. Tsi no qu'on è pouïro, on n'a pas lo moian de lè z'astetâ, adan... l'è ma mère que lè fâ !

L'AGRESSEUR

Conté.

CHEZ Madame Dupraz, la soirée s'êtait écoulée à raconter des aventures d'agresseurs et de criminels. Chacun y êtai allé de son petit récit et quand l'heure de se retirer sonna pour Mademoiselle Redard, elle êtai bouleversée.

Mademoiselle Redard, vieille fille d'une quarantaine d'années, se complaisait à la lecture de romans rocambolesques et prenait part à des séances de spiritisme. Très superstitieuse, elle doutait de l'existence de Dieu, mais croyait aux déclarations des diseuses de bonne aventure et aux révélations des tables tournantes. Elle s'imaginait vivre entourée d'esprits multiples, elle nageait continuellement dans le mystérieux. Un rien l'impressionnait, aussi les histoires d'au-delà, comme les histoires d'assassins la terrorisaient-elles toujours. Pour peu que le narrateur sut écarquiller les yeux, assourdir la voix et crispier les doigts, son interlocutrice pâlisait en l'écoutant.

Or, ce soir-là, Mademoiselle Redard avait été particulièrement excitée. Toute tremblante, eile se leva, puis, ayant salué la compagnie, elle sortit.

Il faisait froid. Frileuse, elle ferma le col de son manteau et, le tenant des deux mains, eile se hâta de regagner son domicile. Les rues désertes prenaient un aspect désolé. Dans le brouillard, les choses apparaissaient voilées : les maisons s'estompaient, les lumières électriques s'effaçaient, de rares passants fuyaient en toussant, fuyaient comme des fantômes...

Mademoiselle Redard habitait hors de ville. Pour se rendre chez elle, force lui êtai de prendre un chemin noir, peu fréquenté. Elle allait s'y engager, quand, soudain, elle prend peur. Des souvenirs étranges la hantent. Elle s'arrête, hésitante, et n'ose se remettre en marche. Elle s'arrête longtemps, puis le temps passant vite, elle se décide à pénétrer dans l'obscurité où ses pas résonnent. Effrayée, elle pressent un malheur prochain. Elle va, l'oreille attentive au moindre bruit. Tout à coup, il lui semble que quelqu'un vient à sa rencontre. Elle s'immobilise, écoute, pétrifiée, la respiration suspendue. On approche. Elle s'appuie à la barrière du chemin. Un individu passe, une casquette sur les yeux, l'allure nonchalante. Il la dévisage et continue sa route. Alors, Mademoiselle Redard, perdant la tête, se met à courir, échevelée. Elle croit que cet homme la suit, qu'il va se jeter sur elle, la frapper. Des tisons s'insinuent à la

racine de ses cheveux, elle veut crier, sa voix ne sort pas. Mademoiselle Redard se retourne : l'homme est là, il a rebroussé chemin ! Il grandit maintenant, dans le brouillard. Mademoiselle Redard s'élance en avant, tous les nerfs de son corps tendus pour une fuite éperdue. L'homme se met à courir aussi. Il gagne du terrain, il crie : « arrêtez-vous ! » Cette sommation fouette le sang de Mademoiselle Redard qui redouble de vitesse, tente de s'arracher par un effort désespéré au danger qui la menace. Derrière elle, à quelques mètres la voix éclate plus impérieuse : « Arrêtez-vous ! Arrêtez-vous ! »

Le misérable n'a qu'à bondir et il aura sa proie, et il l'étranglera, peut-être...

Mademoiselle Redard défaille, quand le bout du chemin apparaît. Elle voit de la lumière, lâbas, elle se précipite vers cette lumière. C'est un bec de gaz au pied duquel un agent de police surveille la place.

— Arrêtez-vous !...

Mademoiselle Redard se jette, tombe, s'abat sur la poitrine de l'agent :

— Au secours ! hurle-t-elle, au secours ! Au secours !...

L'individu saute de côté, l'agent le saisit au poignet :

— Quel mal voulez-vous à cette femme ? s'écrie-t-il.

Alors, très poliment, la casquette à la main, le jeune homme après s'être incliné s'explique : « Cette dame, dit-il, a laissé tomber son réticule dans le chemin et je désirais le lui rendre. Le voici. Excusez-moi. »

André Marcel.

Une toile spéciale pour mouchoirs. — Un prévenu est appelé à s'expliquer devant le tribunal, au sujet de coups et blessures donnés à sa femme, qui en est restée estropiée.

— Il n'y a pas, dans cette affaire, de quoi fouetter un chat... Je n'ai frappé ma femme qu'avec mon mouchoir !

Alors la plaignante interrompit d'une voix tremblante :

— Oui ! mais il se mouche avec ses doigts.

UNE LETTRE CURIEUSE

LA Revue historique vaudoise a publié jadis une lettre inédite trouvée dans les archives du château de La Sarraz, écrite deux jours après l'exécution du major Davel par le lieutenant-baillival Isaac Loys de Bochat. On ne la lira pas sans émotion. Voici le récit de l'exécution proprement dite :

« ...Etant monté sur l'échafaud, il s'avança sur le bord pour parler au peuple qui êtai accouru de tous côtés. Il y avait des gens de Genève, de Neuchâtel et de plusieurs endroits du pays ; il y eut de plus des Anglais, entre autres le fils du duc de Montroff. Ils furent au château entendre la procédure et de là descendirent à Vidy. Davel commença son discours... puis s'avançant du côté des ministres qui êtaient là, entre autres M. de Saussure, qui devâit faire l'exhortation et la prière, il lui dit : « Monsieur, vous pouvez me dire ce qu'il vous plaira. » M. de Saussure fit assurément un très beau discours... fit ensuite une très bonne prière, pendant laquelle, aussi bien que pendant que Davel parla, il y eut un si profond